

MAIRIE de VILLEGLY

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 08 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le LUNDI 08 septembre 2025 à 19 h 00, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire.

Présents : MM. et Mmes MARTY – BENOIT – POUSSE – GREFFIER – SANCHEZ – COULONVAL – BROUSSE – DUVERT – MARCAILLOU – AZEMA – SALANDINI.

Absents excusés : MM. et Mmes MAURY – LEVEJAC – FOURES – BELUCHE.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire fait part à ses collègues de l'implication de la Réserve Communale lors du terrible incendie des Corbières et souhaite remercier ses membres publiquement.

Il ajoute à ses remerciements, l'investissement d'une personne résidant à MIREPOIX et ayant participé à l'élan de générosité. Il indique qu'une lettre de remerciement lui a été adressée.

Il fait part de l'intérêt de cette réserve composée de bénévoles et créée pour assister la commune lors d'évènements climatiques.

Ensuite, il propose à ses collègues qu'un hommage soit rendu à Raymond COURTEAU décédé récemment. Il était très proche de la commune et a toujours répondu favorablement aux sollicitations du Conseil Municipal.

Une minute de recueillement a été observée par les élus et les personnes présentes dans la salle.

Après ce préambule, il ouvre la séance.

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour fut le suivant :

- CENTRE MEDICAL : HONORAIRES COORDINATION HSPTS.

Dans le cadre du projet d'extension du centre médical et paramédical, M. le Maire propose à ses collègues d'approuver le devis du bureau de contrôle SOCOTEC d'un montant de 2 464 € H.T., pour une mission de coordination sécurité.

Avis favorable du Conseil Municipal.

Il en profite pour indiquer que le dossier de consultation des entreprises est en cours de finalisation.

Son approbation sera proposée lors de la prochaine séance du Conseil Municipal prévue avant fin septembre.

- SYADEN : VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE (CEE).

M. le Maire rappelle à ses collègues que la commune a réalisé des opérations de rénovation énergétique de la salle polyvalente générant ainsi des certificats d'Economies d'Energie.

Il propose la signature d'une convention engageant le Syaden auprès de la collectivité pour l'obtention d'une meilleure valorisation des dits certificats.

Il propose que la commune le désigne en qualité de référent de la commission pour le suivi du projet.

Accord unanime du Conseil Municipal.

- SUBVENTION AUDE SOLIDARITE : INCENDIE DU 05/08/2025 SUR LE MASSIF DES CORBIERES.

Comme il est de tradition dans la commune lors d'évènements exceptionnels, M. le Maire propose à ses collègues qu'une subvention exceptionnelle soit votée et remise à l'association Aude Solidarité chargée de collecter les fonds.

Le montant proposé est de 500 €.

Accord unanime du Conseil Municipal.

- DICISION MODIFICATIVE N°3.

Afin de financer certains travaux de voirie, M. le Maire propose de transférer un montant de 9 000 € de l'opération « Gros travaux école primaire » vers l'opération « Gros travaux voiries ».

Les travaux concernent l'amélioration de l'accès au moulin et la participation communale aux travaux de réfection de la rue du Cabardès portés par Aude TP.

Accord unanime du Conseil Municipal.

- CDG 11 : CONVENTION PROTECTION DES DONNEES ET CYBERSECURITE : RENOUELEMENT.

M. le Maire fait part à ses collègues que le Conseil Municipal a passé une convention avec le Centre de Gestion en 2021 pour la protection des données et cybersécurité.

Cette convention arrivant à son terme en 2025, il propose de renouveler ce partenariat et de formaliser la convention de suivi.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

- DIVERS.

• **ASVP.**

M. le Maire informe que les candidatures relatives au poste d'ASVP s'élèvent au nombre de 28. Une commission composée de divers membres de Carcassonne Agglo et des communes de VILLEGLY et PEPIEUX examinera les dossiers et choisira le candidat retenu.

• **Chaudière granulés bois école maternelle.**

Le dossier de diagnostic établi par le SYADEN sera présenté aux élus le 15 septembre 2025 à 10 h 00.

• **Centrale photovoltaïque Pech Couyoul.**

M. le Maire donne lecture d'un courrier du responsable de la société ANEMOS avec qui la commune a passé une convention pour la réalisation d'une ferme photovoltaïque à Pech Couyoul. Ce dernier fait part de l'abandon du projet compte tenu des contraintes environnementales du secteur : contraintes communiquées par les services de la DREAL.

• **Travaux CAPENDU : communes concernées par les poids lourds.**

M. le Maire indique qu'il a été saisi par la mairie de CAPENDU afin d'émettre un avis concernant le passage des véhicules poids lourds sur la commune lié à la reprise des travaux d'aménagement de la traversée de CAPENDU.

M. le Maire indique à ses collègues que pour rester cohérent avec la précédente position de la commune il a émis un avis défavorable.

• **Silhouettes noires.**

M. le Maire donne lecture d'un courrier émanant de la Préfecture concernant l'implantation de silhouettes noires en bordure de routes dans un objectif de sécurité routière.

Il informe que le réseau routier départemental a été retenu ce qui explique la présence de silhouettes noire à l'entrée du village.

• **Plan Communal de Sauvegarde.**

M. le Maire informe ses collègues que la Préfecture a saisi la commune pour une mise à jour du P.C.S.

Actuellement, ce dernier porte uniquement sur le risque inondation. La mise à jour devra intégrer l'ensemble des risques et notamment celui du réchauffement climatique.

Emmanuel COULONVAL sera chargé de ce dossier.

- COMPTE RENDU DES ADJOINTS.

* M. BENOIT fait le point sur les travaux de finition des zones de sécurité des diverses rues. La partie signalisation verticale et horizontale est commandée et devrait être réalisée ces prochains jours.

* M. COULONVAL dresse le bilan des actions réalisées par la réserve communale.

* M. AZEMA fait le point sur la rentrée scolaire qui s'est passée dans de bonnes conditions. Cette année 104 élèves sont inscrits et les 5 classes sont conservées.

Il dresse également le bilan des 4 soirées des festivités d'été qui ont été une réussite. Il annonce qu'une soirée de Noël sera organisée le samedi 27 décembre avec retraite aux flambeaux, bandas, feu d'artifice et restauration.

La réunion bi annuelle des associations aura lieu le lundi 20 octobre 2025 à 20 h 30.

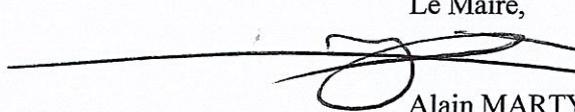
Il indique qu'une nouvelle association portant sur plusieurs activités physiques est en cours de création par Sophie MITJANA, kiné. Une compétition sera organisée le samedi 25 octobre au complexe sportif.

* Mme POUSSE indique une bonne reprise de la bibliothèque. Elle préparera la cérémonie de départ à la retraite de Gérard MARTEL prévue courant octobre.

M. GREFFIER indique à ses collègues que le dossier d'agrément des 4 caméras supplémentaires a été déposé en Préfecture. Parmi les personnes habilitées à suivre le dossier de vidéoprotection, la présence du futur ASVP a été précisée, ce qui évitera un nouvel avenant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée vers 19 H 45.

Le Maire,


Alain MARTY

